

Module de sensibilisation à l'usage problématique des jeux de hasard et d'argent

6 septembre 2023, 08h30-17h00
CHUV - Lausanne

Cette formation, organisée par le Centre du jeu excessif (SMA, DP-CHUV) à la demande du Programme intercantonal de lutte contre le jeu (PILDJ), vise à accroître et renforcer les compétences des professionnel·le-s potentiellement en contact avec des personnes concernées par un comportement de jeu excessif (jeux de hasard et d'argent et jeux vidéo).

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances générales sur les jeux de hasard et d'argent (JHA) et leur perméabilité croissante avec les jeux vidéo.
- Comprendre les mécanismes et manifestations de l'usage problématique des JHA.
- Intégrer des pistes pour favoriser le dialogue sur cette thématique dans divers contextes professionnels.
- Connaître le réseau d'aide spécialisé du jeu excessif et du désendettement dans le canton de Vaud.

PROGRAMME

08h15	Accueil
08h30-08h45	Introduction
08h45-09h45	Connaissances de base sur les jeux de hasard et d'argent (JHA)
09h45-10h30	Repérage de l'usage problématique des JHA
10h30-11h00	Pause
11h00-12h00	Usage problématique des JHA : ouvrir le dialogue
12h00-13h30	Pause repas
13h30-14h30	Convergence entre les JHA et les jeux vidéo
14h30-15h30	Introduction aux outils de discussion et d'intervention
15h30-16h00	Pause
16h00-16h45	Présentation du réseau d'aide régional du canton de Vaud
16h45-17h00	Synthèse et clôture

Lieu : salle séminaire 3, bâtiment principal (BH08), près de l'auditoire Charlotte Olivier, CHUV - Lausanne

Public cible : infirmier·ère·s, intervenant·e·s socio-éducatif·ve·s et socio-sanitaires, médecins et psychologues professionnel·le·s de 1^{ère} ligne ainsi que tout acteur et actrice concerné·e·s.

Inscription : Gratuité sur inscription préalable obligatoire **avant le 31 juillet** via le [formulaire en ligne](#). Repas de midi non inclus.

Pour plus d'informations : marion.bieri@chuv.ch ; maite.hegmann@chuv.ch

Une attestation de formation continue à faire valoir dans la branche professionnelle concernée sera remise aux participant·e·s.